

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

La population française

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 115-118

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__115_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

LA POPULATION FRANÇAISE.

J'ai eu l'honneur d'offrir à la Société de statistique, il y a plus d'un an, le premier volume de *La Population française* qui comprenait : 1° une introduction dans laquelle j'ai exposé l'objet, les procédés et l'histoire de la statistique, préface que je croyais nécessaire à l'intelligence de la méthode suivie dans la suite de l'ouvrage ; 2° une histoire de la population française, de ses origines et de son état social dans les siècles antérieurs à la Révolution de 1789, avec les premiers essais de démographie qui ne datent que du XVIII^e siècle ; 3° l'état de la population française comparé à celui des populations étrangères et, à ce propos, une étude de la densité et de ses causes. Cette troisième partie est le commencement du livre II, consacré à la démographie.

J'ai l'honneur de présenter aujourd'hui le second volume qui contient la fin du livre II et le livre III.

La seconde partie du livre II est consacrée : 1° au mouvement de la population qui comprend huit chapitres : les naissances, les naissances illégitimes, les mort-nés en France et à l'étranger, les infanticides et les enfants trouvés, les mariages, la séparation de corps et le divorce en France et à l'étranger, les maladies et les autres causes de mort, les décès, le mouvement de la population française comparé à celui des populations étrangères ; 2° aux considérations diverses résultant de l'état et du mouvement de la population qui comprend quatre chapitres, la population par âge en France et à l'étranger, la longévité et les tables de survie, les populations urbaines, la relation générale de l'état et du mouvement de la population. Ce dernier chapitre contient un tableau théorique dans lequel nous avons essayé de rassembler et de présenter de la manière la plus simple les données numériques essentielles qui caractérisent une population à peu près stationnaire.

Le livre III, consacré à la statistique morale, traite du vice et du crime, de l'instruction et de l'éducation en France depuis le commencement du XIX^e siècle et se termine par un chapitre sur le libre arbitre dans sa relation avec les lois démographiques.

Pour composer cette œuvre à laquelle je travaille depuis vingt ans, j'ai eu à étudier un nombre considérable de documents. Je n'ai pas l'intention d'en donner la liste ; mais je dois dire que, parmi les sources les plus importantes auxquelles j'ai puisé, je compte les publications de la Statistique générale de France, les articles de M. A. Bertillon insérés dans le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales et les travaux de démographie internationale de la statistique du royaume d'Italie dirigée par M. Bodio.

C'est sur la partie démographique seulement que je me propose d'appeler aujourd'hui l'attention de la Société. La démographie, qui est la science de la population, envisage son sujet sous des aspects très divers. J'en choisirai trois, en me contentant de soumettre à la Société les conclusions des chapitres dans lesquels je les ai étudiés et sans mettre sous ses yeux la série des données statistiques ou des considérations historiques et démographiques qui m'y ont conduit.

Quand on parle aujourd'hui de la population française, l'attention est attirée sur

la question de la fécondité et sur les conséquences de la faible natalité de la France, comparée à celle des autres puissances européennes, et la discussion ne tarde pas d'ordinaire à être amenée sur ce point. Cette préoccupation est légitime. J'ai moi-même, il y a près de vingt ans, signalé la situation que faisait à la France en face des autres grandes puissances la diminution de son territoire et le lent accroissement de sa population, et je consacre à cette grave question plusieurs chapitres du troisième volume de mon ouvrage. C'est pourquoi je prie mes collègues de ne pas discuter en ce moment cette question, qui, par son importance même, risquerait d'absorber notre temps et de nous faire perdre de vue toutes les autres. Les conclusions que je soumets aujourd'hui à la Société portent simplement sur la natalité et la mortalité françaises et sur la longévité.

I. — Conclusions sur la natalité française.

1° L'état économique du pays et quelquefois même les événements politiques influent sur le nombre des naissances annuelles. La natalité porte l'empreinte de l'histoire ; mais d'ordinaire l'effet des fléaux, disettes, guerres, épidémies, crises commerciales qui la dépriment, s'accuse tout à coup et d'une manière plus sensible que l'effet de la prospérité, qui tend tantôt à la développer et tantôt au contraire à la restreindre.

2° La France a, comme toutes les nations, une moyenne de natalité qui lui est propre. Cette moyenne paraît dépendre plus encore de l'état des mœurs que de l'état économique : elle est, depuis 1872, d'environ 25 naissances par 1,000 habitants.

3° Quand, par une cause accidentelle, le nombre de naissances d'une année s'est écarté sensiblement de la moyenne, celui des années suivantes tend, en vertu de la loi de compensation, à dépasser la moyenne dans le sens inverse. Ces oscillations, qui rétablissent dans une certaine mesure l'équilibre rompu, durent parfois plusieurs années.

4° La natalité française est en voie de décroissance. D'après les statistiques officielles, elle a diminué rapidement dans la première moitié du siècle, ayant passé de 32,2 par 1,000 habitants (moyenne de 1801 à 1810) à 27,4 (moyenne de 1841 à 1850) : diminution de 4,8 naissances pour 1,000 habitants dans un espace moyen de quarante ans. Elle a diminué, mais moins rapidement dans les quarante années suivantes, ayant passé de 27,4 à 24 (moyenne de 1881 à 1888) : diminution de 3,4.

En conséquence de l'imperfection probable des premiers recensements, on peut dire que la décroissance a été dans la première période inférieure à 4,8 ; mais d'autre part, dans ce cas, l'accroissement total de la population de 1801 à 1886, aurait été moindre aussi.

5° Les naissances masculines l'emportent d'environ 5 p. 100 sur les naissances féminines. La différence est plus grande, en général, dans la légitimité que dans l'illégitimité, dans la population rurale que dans la population urbaine.

6° Les naissances sont plus nombreuses dans les cinq premiers mois de l'année que durant le reste de l'année.

7° La natalité, tout en diminuant dans presque tous les départements, présente dans chaque région une certaine constance. Mais elle varie beaucoup d'une région à l'autre : car elle s'élève pour la même période du simple dans le département où elle est le moindre au double dans le département où elle est le plus forte.

II. — Conclusions sur la mortalité française.

1° La mortalité française est aujourd'hui en moyenne de 22,3 décès par 1,000 habitants. Elle a diminué puisqu'elle était de 28,2 dans la première période décennale du siècle. Cependant elle est à peu près stationnaire depuis 1841 (23,3 période 1841-1850), et, comme il y a une relation étroite entre les naissances et les décès et que la première partie du siècle est précisément celle où la natalité a le plus diminué, il faut reconnaître que l'accroissement de la vitalité, depuis cinquante ans, est médiocre dans l'ensemble et reste au-dessous de la diminution de la natalité.

2° La mortalité a, d'une année à l'autre, des variations plus fréquentes et plus brusques que la natalité et la nuptialité, quoique l'amplitude proportionnelle des oscillations soit plus considérable pour la nuptialité (1).

Elle est, comme celles-ci, affectée par l'état économique du pays et par les crises politiques ; elle l'est surtout par les guerres et par les épidémies ; elle ressent plus immédiatement que les autres mouvements de la population l'effet pernicieux des fléaux.

3° Comme les mariages et les décès, elle tend, par une loi de compensation, à descendre au-dessous de la moyenne normale après avoir été accidentellement exagérée par une cause quelconque, et à s'élever au-dessus après avoir été déprimée.

4° La mortalité du sexe masculin est quelque peu supérieure, à presque tous les âges de la vie, à celle du sexe féminin ; la mortalité des célibataires est supérieure à celle des gens mariés du même âge ; celle des veufs et veuves est très supérieure à celle des célibataires.

5° La mortalité des villes est supérieure à celle des campagnes ; elle varie suivant les régions et elle est en général, plus forte aujourd'hui dans le bassin du Rhône et dans le nord-ouest que dans les autres parties de la France.

6° Les mois de janvier, de février, de mars et d'avril, à cause de la mortalité des vieillards, et ceux d'août et de septembre, à cause de la mortalité des petits enfants, sont les plus meurtriers.

7° Près du tiers des décès annuels provient des cinq générations de 0 à 5 ans ; les cinquante-cinq générations de 5 à 60 ans fournissent un peu plus du tiers, et les générations de plus de 60 ans (une quarantaine environ) fournissent le dernier tiers.

L'enfance est donc l'âge le plus exposé à la mort ; aujourd'hui près de 17 p. 100 des enfants meurent dans la première année de la vie ; leurs chances de mort sont d'autant plus grandes qu'ils sont plus jeunes et le péril est deux fois plus grand pour les illégitimes que pour les légitimes.

L'adolescence et l'âge mûr ont une dime mortuaire très faible, inférieure à 2 p. 100 jusqu'à 55 ans.

La dime augmente rapidement à partir de 65 ans et dépasse 20 décès par 100 vivants à partir de la quatre-vingt-cinquième année.

Cependant les survivants étant alors très rares, les deux périodes d'âge qui fournissent le plus grand nombre de décès sont la période de 0 à 1 an et celle de 65 à 80 ans.

(1)	Natalité	33 en 1802, maximum ;	22.6 en 1871, minimum.
	Nuptialité	18.2 en 1813 —	6.5 en 1870 —
	Mortalité	35.5 en 1871 —	21.2 en 1845 —

Chaque naissance et chaque décès représentent une unité dans le mouvement de la population, chaque mariage en représente deux.

Conclusions sur la durée de la vie humaine.

1° La durée extrême de la vie humaine ne paraît pas avoir été, dans les temps passés, différente de ce qu'elle est de nos jours ;

2° La mortalité des enfants ayant diminué, la vie moyenne de la population s'est allongée depuis le XVIII^e siècle en France et dans les autres pays où il est possible de constater le fait ;

3° La vie moyenne paraît s'être prolongée en France non seulement dans l'enfance, mais aussi dans l'âge adulte pour la masse de la population ;

4° La différence entre le passé et le présent est moins sensible pour les têtes choisies que pour la population totale ;

5° Les femmes ont une vie moyenne supérieure à celle des hommes ;

6° La condition sociale influe beaucoup à tous les âges sur la moyenne de la vie. Telles sont les conclusions par lesquelles j'appelle l'attention de la Société. Elles pourraient donner lieu à un débat dans une de nos prochaines séances.

E. LEVASSEUR, de l'Institut.
